

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [karine latulippe](#)

<https://www.cadre21.org/membres/5c2f49b5cd27277f7df4bfc7>

Date d'obtention : 2020-10-05 18:38:20

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La méthode sexto débute lorsque je reçois des informations concernant une situation de sextage (soit par la victime, soit par une personne impliquée). S'il s'agit d'une demande provenant d'un parent, je dois le rediriger vers le service de police étant donné que je n'ai pas toutes les informations nécessaires (circonstances, nature des gestes, étendue de la situation et intention des personnes impliquées). Ensuite, j'évalue la situation, sans porter de jugement et je remplis avec l'élève une grille d'évaluation. Cette grille doit être remplie individuellement. En ce sens, si plusieurs élèves sont impliqués, je dois les rencontrer à tour de rôle et remplir une grille par élève. Je vérifie aussi s'il y a d'autres personnes impliquées afin d'obtenir le plus d'informations possibles.

Je rencontre le jeune en question, je lui demande sa version des faits et je confisque son téléphone, si je doute qu'il y a des images compromettantes. Si je juge qu'il s'agit d'un acte malsain, je ne remplis pas la grille avec lui afin de ne pas contaminer les informations et celles soient jugées inadmissibles dans le cadre d'une poursuite judiciaire. Je confisque tout de même son téléphone et l'informe de la suite des choses. En aucun temps, je ne dois consulter les photos du jeune, même si on souhaite me les montrer. Ensuite je contacte le service de police pour leur faire part de la situation et leur donner les informations recueillies. Le plus rapidement possible, j'informe les parents des élèves concernés.

Si toutefois suite à cette étape, le policier me demande de rencontrer un élève, je lui mentionne que je ne suis pas mandataire du service de police et je refuse.

Il existe 2 types de cas: acte impulsif et acte malveillant.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Peu importe la situation de sextage, l'intervenant doit se fier à son aide mémoire et suivre les étapes de la méthode sexto afin d'être cohérent et constant dans ses interventions. Il doit respecter son rôle de première ligne en déterminant rapidement les circonstances, la nature des gestes posés, l'étendue de la situation ainsi que les intentions des personnes impliquées. Aussi, peu importe la situation, que ce soit la victime ou des témoins, l'intervenant doit remplir une grille d'évaluation pour chaque personne impliquée, et ce, de façon individuelle. Il ne doit pas se fier à la version d'une seule personne s'il y en a d'autres impliquées. Une fois le rôle de l'intervenant scolaire terminé, il doit contacter le service de police qui poursuivra l'intervention dépendamment s'il s'agit d'un acte impulsif ou malsain.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Le fait de rencontrer l'instigateur sans pouvoir lui poser de questions ou remplir la grille et confisquer son appareil si je doute qu'il ait des images sur celui-ci. Je risque de trouver difficile de le rencontrer sans entendre sa version des faits. Par contre je m'engage à suivre la méthode texto et à me conformer à cette étape afin de ne pas brimer le travail des policiers par la suite.